

les non-dits des compromis et d'aboutir plus facilement à un accord authentique, satisfaisant pour tous/tes, au lieu d'un bricolage obtenu à la longue porce qu'il faut bien vivre ensemble. C'est une dimension qui, sans nier l'intérêt évident du travail de F. Baluteau, vient le compléter avec bonheur.

Enfin, il faut souligner, dans cet ouvrage qui constitue une excellente synthèse des débats en cours, la mesure et le souci de prendre en compte les différents points de vue. Clair, agréable à lire, il ne s'obscurcit pas de ces soi-disant évidences qui réservent si souvent la compréhension du propos aux seuls/es initiés/es : la pensée de Durkheim sera, par exemple évoquée en quelques phrases, mais surtout, il sera précisé que 1969 est une date de réédition. Ce qui pourrait sembler un détail dérisoire montre en réalité que l'auteur a le souci de mettre en acte ce qu'il décrit, à savoir que c'est au cœur même des savoirs et de leur façon de se dire que s'incarnent les débats. Accessoirement, cela en fait un ouvrage éminemment recommandable aux étudiants/es et à tout/e lecteur/trice soucieux/se de comprendre à travers l'histoire les enjeux de l'école d'aujourd'hui.

Françoise HATCHUEL
Université Paris X-Nanterre

JACQUET-FRANCILLON François (1999). – *Instituteurs avant la République*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 318 pages.

Ce livre mérite de retenir l'attention à plus d'un titre : il porte sur une période méconnue et sur un thème trop souvent négligé (la profession et la constitution du corps des enseignants du primaire) ; il explicite clairement ses objectifs et ses a priori théoriques ou méthodologiques.

165

Son premier objectif est d'« examiner les conjonctures de rapports dans lesquelles la profession d'instituteur advient à la durée et à l'efficacité » ; son second objectif est de tenir véritablement compte de la « double distinction historique entre d'une part la ville et la campagne, et d'autre part l'élite et la masse, étant entendu que l'élite est évidemment postée dans les grandes villes, tandis que la masse des instituteurs travaille le plus souvent dans les campagnes ».

Le propos de François Jacquet-Francillon est moins de saisir l'instituteur dans son exercice professionnel que dans son « existence professionnelle » (c'est-à-dire la somme des expériences que la corporation accomplit quand elle s'inscrit dans des rapports avec des personnes, des institutions et toute la société proche ou lointaine). Ces rapports ne sont pas seulement subis : il s'agit aussi de les affronter voire de les transformer. C'est ainsi que la corporation élabore des formes d'identité, de représentation de soi et d'affirmation de soi. « Pour faire l'histoire de l'existence professionnelle des instituteurs – ajoute François Jacquet-Francillon – il faut donc suivre leur

vie dans les rapports sociaux au sein desquels ils ont produit des idées d'eux-mêmes et de leur monde, ont forgé des raisons de s'engager ou de se désengager, et ont trouvé des motifs de satisfaction ou d'insatisfaction qui ne sont jamais fixés *a priori* ».

C'est ce qui légitime en profondeur la nature du corpus : un livre autobiographique d'un instituteur (Léopold Charpentier) qui a pratiqué la méthode mutuelle de 1831 à 1868 à Reims ; et des mémoires rédigés par des instituteurs publics et laïques en réponse au concours-enquête du ministre Rouland en 1861. A cela s'ajoutent des témoignages plus ou moins romancés d'instituteurs dans des ouvrages divers. Certes, on peut pointer le caractère quelque peu disparate ou lacunaire des sources mises à contribution. Mais, en histoire, on ne peut travailler qu'avec ce qui est à disposition. Et François Jacquet-Francillon s'est efforcé à la rigueur, à la prudence ; et surtout à l'étude méthodique dans des directions précises et explicitées.

Il décrit l'existence professionnelle des instituteurs dans quatre domaines clairement distingués mais dont il souligne aussi les croisements et les complémentarités. Le domaine des « positions sociales, qui sont fondées sur la hiérarchie des ressources, avant tout économiques et culturelles » ; le domaine des « fonctions sociales de scolarisation des enfants ou des adultes, et d'enseignement de savoirs » ; le domaine des « statuts institutionnels qui répartissent les pouvoirs, les responsabilités, les compétences, et qui organisent les sociabilités, à l'intérieur de la corporation, et à l'extérieur, dans la société rurale ou urbaine » ; enfin le domaine des « finalités institutionnelles, qui érigent et décrètent les normes de l'offre scolaire, traduisant ainsi les idéaux et les valeurs que les instituteurs s'efforcent de faire reconnaître et sur lesquels ils fondent pour eux-mêmes et pour les autres des espérances de toute nature ».

166

Le premier chapitre décrit la naissance de la corporation des instituteurs en déclinant ces quatre domaines. La première partie (« Léopold Charpentier, instituteur mutuel ») rend compte – en soixante pages – des conflits et concurrences à Reims, des pouvoirs et sociabilités dans l'enseignement primaire, des finalités et valeurs professionnelles de Léopold Charpentier. La deuxième partie (« les instituteurs en 1861 ») traite en 150 pages de l'argent et des maisons d'école dans les écoles rurales, de l'offre d'école et de ses difficultés (fréquentation et congrégations), des maîtres et des pouvoirs (préfets, autorités locales, curés, inspecteurs), des finalités professionnelles sous deux angles complémentaires : pédagogies de la classe rurale et éthique pour le peuple des campagnes.

Finalement, François Jacquet-Francillon saisit l'émergence d'une « profession » là même où on ne l'attendait guère, et à une période qu'on ne soupçonnait pas : avant même la troisième République triomphante. C'est le mérite essentiel de son ouvrage, et il n'est pas mince.

Claude LELIÈVRE
Professeur d'histoire de l'éducation à Paris